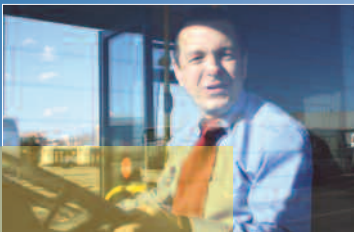


Le recrutement du conducteur-receveur

**Vous voulez devenir conducteur
et vous avez votre permis D**

- envoyez une lettre de candidature
+ un curriculum vitae au service Ressources Humaines

Après étude de votre dossier, l'entreprise vous invitera à effectuer différents entretiens ainsi que des tests psychotechniques et d'aptitudes professionnelles.



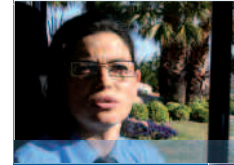
POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONTACTER :



TanGO!
Transports de l'Agglomération Nimoise

Mon Métier ?

Rendre service...



Conducteur Conductrice

TanGO!

Transports de l'Agglomération Nimoise

Filiale du Groupe Keolis

Nous irons plus loin ensemble



Bouger, se déplacer, voyager

Dans le monde d'aujourd'hui, nous avons tous de plus en plus besoin de bouger, de nous déplacer, de voyager.

Le mouvement fait partie de notre vie quotidienne.

Le conducteur-receveur est un des personnages essentiels de ces déplacements.

Son métier est de plus en plus utile pour maintenir les relations entre les quartiers et éviter l'isolement.

Il est de plus en plus nécessaire dans la lutte engagée contre la pollution dans nos villes.

Il est aussi un symbole : celui du respect de la règle publique.

Le **conducteur-receveur** est avant tout quelqu'un qui aime le contact permanent avec le public de tous âges.

Rigoureux et calme, il fait un service régulier et véhicule des passagers sur des lignes où les itinéraires sont fixes, en respectant les horaires, et de passage, et de parcours.

Il accueille et transporte ses clients dans les meilleures conditions de sécurité et de confort.

Responsable du déplacement qu'il effectue, il contribue par son savoir-faire professionnel à rendre un service de qualité, en sachant faire face aux situations imprévues.

Il renseigne ses clients sur leurs destinations et se soucie d'entretenir avec eux une relation commerciale attentive. Il leur vend des titres de transport selon les besoins.

Les aptitudes demandées à un conducteur-receveur

- Ponctuel et assidu ;
- accueillant et maître de soi ;
- goût du contact ;
- sens des responsabilités ;
- disponible et sociable ;
- aimant le changement et la diversité.

Les compétences particulières à posséder ou à acquérir :

- maîtriser techniquement la conduite en respectant la réglementation,
- gérer la vente des titres de transport,
- informer les clients sur leur destination,
- contrôler le bon fonctionnement du véhicule et du matériel embarqué,
- prendre des initiatives face à des situations inattendues.

Conditions obligatoires

- avoir le permis D,
- réussir les différents tests d'aptitudes professionnelles,
- résider dans la région Nîmoise.

